

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE		REFERENCE	PEP MG - 0132267U
		INTITULE DU POSTE	Enseignant en école innovante – « Marseille en grand »
		NOM DE L'ECOLE	EEMU Rose La Garde (REP+)
		CIRCONSCRIPTION	Marseille La Rose
		TITRE DU PROJET	Buzz'arts à la Garde'Elém : vers l'égalité des chances
		THEMATIQUES CONCERNEES	<ul style="list-style-type: none"> • Arts et culture
PROFIL DU POSTE		DESCRIPTION DU PROJET	Le projet des écoles ROSE LA GARDE a pour but de favoriser l'inclusion et l'accès de tous les élèves à l'art et la culture et construire un parcours culturel commun de la PS au CM2. Les actions du projet permettront de renforcer le lien école/familles et de penser l'épanouissement personnel comme un moyen d'acquérir les apprentissages fondamentaux et notamment la maîtrise de la langue.
		MISSIONS	Enseigner dans tout niveau de classe de l'école dans le respect du projet d'école dont le volet innovant portant sur une/des thématique(s) spécifique(s)
		FONCTIONS	Exercer son action dans le cadre du référentiel de compétences des métiers du professorat (arrêté du 01/07/23). - Contribuer à la mise en œuvre du projet d'école en respectant ses spécificités - Participer activement à la mise en œuvre du volet innovant du projet d'école qui s'intègre dans le cadre d'une ou des thématique(s) spécifique(s) retenue(s) au titre de « Marseille en grand »
		COMPETENCES	- Mobiliser ses connaissances dans les domaines artistiques et culturels - Posséder une grande capacité à travailler en équipe - Mobiliser son aisance à communiquer - Maîtriser les outils numériques.
CONTEXTE ADMINISTRATIF		PRE-REQUIS	- Une expérience d'enseignement en réseau d'éducation prioritaire serait un atout - Une pratique et/ou une expérience dans le domaine des arts serait appréciée - Une expérience en maternelle serait souhaitable.
		MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ARENA : https://appli.ac-aix-marseille.fr Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
		NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'appli MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement.
		REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
		CONTACTS	- IEN de la circonscription : ce.0131309c@ac-aix-marseille.fr - Coordinatrices projet MEG : fmarzocchi@ac-aix-marseille.fr vcampigli@ac-aix-marseille.fr